

Le Département, gestionnaire du Fonds Social Européen

En tant que chef de file de l'action sociale et de la politique d'insertion, le Conseil départemental s'est positionné comme organisme intermédiaire pour la gestion du Fonds Social Européen 2021-2027 (FSE+) afin de mobiliser des fonds européens pour favoriser le retour et le maintien dans l'emploi des Vauclusiens



Cofinancé par
l'Union
européenne



EN SAVOIR PLUS

- > L'Europe s'engage en France
- > L'Europe s'engage en Provence-Alpes-Côte d'Azur


Le Conseil départemental de Vaucluse gère, sur la période 2021-2027, en qualité d'organisme intermédiaire, une enveloppe de **13.6 M€** de FSE+ au titre de **l'Objectif Spécifique H** « Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés ».

Le Département se mobilise pour soutenir les projets d'insertion réalisés par ses services ou développés par des organismes publics ou privés œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle.

Le Conseil départemental de Vaucluse porte ainsi la responsabilité de l'attribution et du suivi des subventions FSE dédiées à l'inclusion sur son territoire en cohérence avec le [Plan Départemental d'Insertion 2022-2027](#) et la [Stratégie Vaucluse 2025-2040](#).

CONTACT

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

 [0490161500](tel:0490161500)

 [CONTACTER](#)

Chaque année, des appels à projets sont publiés et permettent de cofinancer des opérations répondant aux actions éligibles de l'Objectif Spécifique H :

1. Actions visant à permettre l'accompagnement renforcé vers l'emploi des personnes en recherche d'emploi ainsi que l'articulation de l'accompagnement professionnel et social
2. Actions visant à impliquer les entreprises dans une démarche inclusive, sous la forme de conseils ou appui aux services de ressources humaines ou d'accompagnement par les partenaires sociaux
3. Actions visant à soutenir le développement de l'insertion par l'activité économique comme solution de mise à l'emploi et comme parcours d'accompagnement vers l'emploi durable (salarié ou indépendant)
4. Actions favorisant l'insertion professionnelle, l'insertion sociale par l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et des personnes souffrant d'une maladie de longue durée, notamment l'appui aux entreprises adaptées, à la fluidité des parcours, l'accompagnement dans l'emploi des personnes handicapées, l'appui aux entreprises et la coopération des acteurs.

Contact : europa@vaucluse.fr



DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09